

BOUILLÉ SAINT-PAUL

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- les vignes et la viticulture ;
- les vestiges du château :

daté du XII^{ème} siècle, il subsiste les douves, la triple enceinte et le pont levis. Des spectacles y sont régulièrement organisés ;

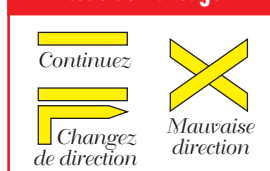
- les aménagements paysagers ;
- le village et la croix de Fronteau ;
 - un lavoir ;
- le bois de Neaubrilleau ;
- une cabane de vignes ;
 - l'arboretum.

Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
 - respectez les lieux habités ;
 - restez sur les sentiers ;
 - maintenez les chiens en laisse.

Code du Balisage

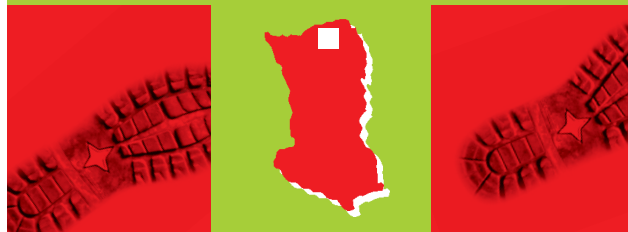


- © Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Deux-Sèvres
deux-sevres.sfrandonnee.fr
- Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".
Tél. 05 49 06 77 65

Impression: h01c79 certifié Impprim'Veat - 05 49 29 03 88

BOUILLÉ SAINT-PAUL



Terre de vignobles

Une centaine d'hectares sont consacrés à la vigne et ses vins bénéficient du classement en AOC. Les vignes s'étendent aussi sur les communes voisines de Bouillé Loretz, Cersay et St Pierre à Champ.

Accès : 13 km à l'ouest de Thouars
10 km à l'est d'Argenton les Vallées

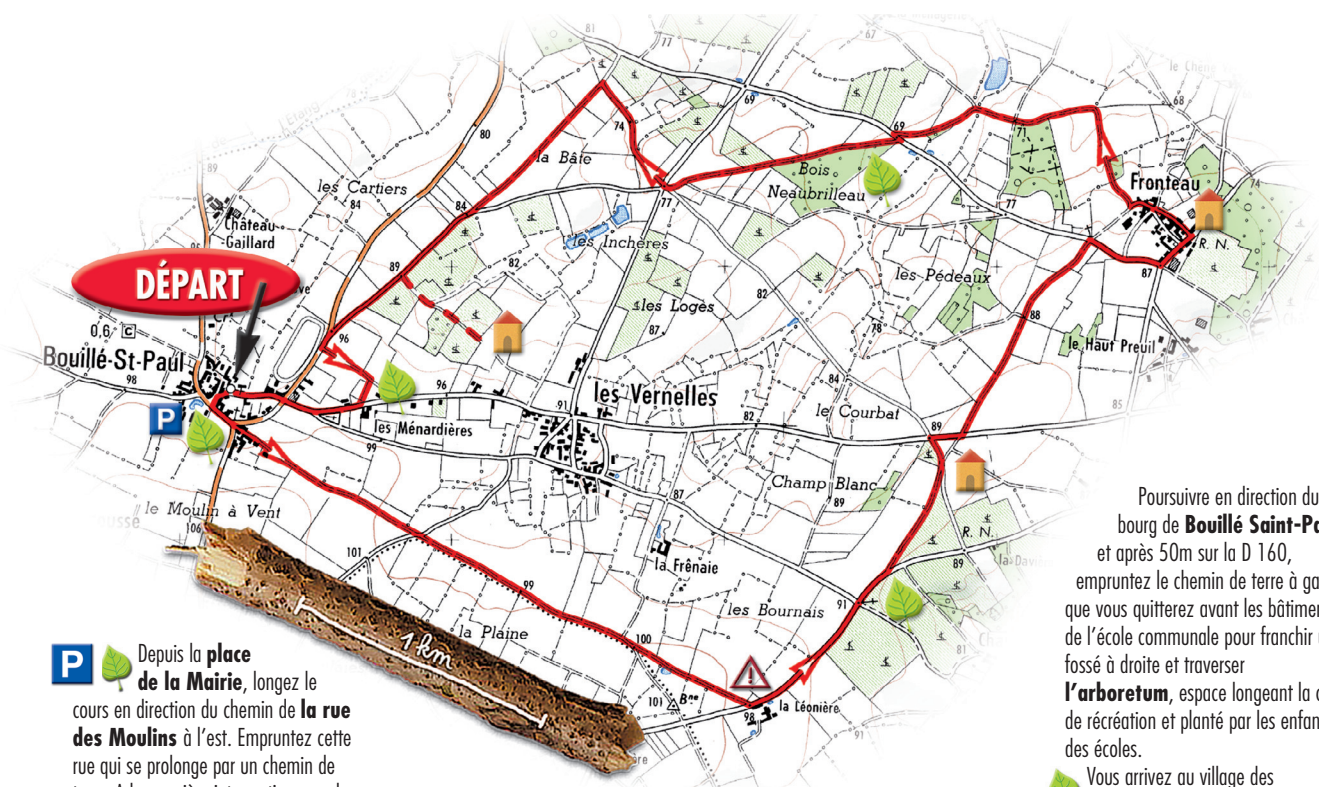
●
Départ : place de la Mairie

●
Distance : 10 km

●
Durée : 2 h 30

●
Balisage : jaune

Rando pédestre
en Deux-Sèvres



P Depuis la **place de la Mairie**, longez le cours en direction du chemin de la **rue des Moulins** à l'est. Empruntez cette rue qui se prolonge par un chemin de terre. A la première intersection avec la voie conduisant des **Vernelles** à la **Brousse Audebert**, continuez tout droit par un large chemin empierré.

! Au lieu-dit **la Léonière**, empruntez avec prudence la voie communale. Après **la croix de Chauffour**, suivez le sentier de terre à gauche en laissant le vignoble de **Chauffour** sur votre droite. Après traversée de la voie communale qui conduit des **Vernelles** au **pont de Preuil**, poursuivez sur 900m sur le chemin de terre jusqu'au prochain calvaire représentant un Christ singulier en bas-relief.

! Ce calvaire nommé aujourd'hui **Croix de Fronteau** s'appelait au début du **XX^{ème} siècle**, la **Croix de la Relandière** avec l'inscription "Au soleil levant conduit à Thouars, au soleil couchant conduit à Vihiers". Ce lieu correspond au croisement de deux axes importants **Bressuire-Doué et Thouars-Vihiers**.

Prendre à droite sur 200m environ. Vous avez vue sur le vignoble de **Preuil**. Tournez à gauche pour emprunter la **rue de la Forge Fleurie** jusqu'à la **rue des Salamandres**.

Remarquez sur votre droite un **joli lavoir** restauré par un chantier d'insertion en 1996. Le cadre du lavoir invite le randonneur à une éventuelle pose pique-nique. Observez la croix disposée dans une niche sur votre gauche.

Quittez le village de **Fronteau** en direction d'un chemin terreux à droite que vous suivez sur 300m.

De **Fronteau** au lieu-dit **les 7 chemins**, l'itinéraire est commun avec celui de la "Rando de l'eau" dont le cheminement est contraire.

A l'intersection, tournez à gauche vers l'ouest. Après 300m, à l'intersection avec un chemin de terre, poursuivez en direction du **bois Neaubrilleau**.

Après une pente raide sur 10 m environ, vous traversez une zone humide favorable au développement de la **fritillaire pintade** au printemps.

A l'intersection avec la voie communale, poursuivez en face en longeant le **bois Neaubrilleau** (parcelle privée) en direction du **carrefour des 7 chemins** dessiné en étoile.

Ici, prenez la voie bitumée à droite en direction du nord ouest sur 500m environ, puis tournez à gauche pour emprunter le **chemin de la Bâte** sur 700m.

A la sortie du **chemin de la Bâte**, Vous retrouvez le **vignoble de Bouillé Saint-Paul** sur votre gauche.

Après 300m sur la voie communale bitumée, possibilité d'emprunter le chemin de terre à gauche de faire un aller et retour (800 m) pour découvrir la dernière **cabane de vignes** (bâtiment privé) en état.

Poursuivre en direction du **bourg de Bouillé Saint-Paul** et après 50m sur la D 160, empruntez le chemin de terre à gauche que vous quitterez avant les bâtiments de l'école communale pour franchir un fossé à droite et traverser **l'arboretum**, espace longeant la cour de récréation et planté par les enfants des écoles.

Vous arrivez au village des **Ménardières**. Laissez l'école à gauche pour vous diriger à droite vers le cimetière et le bourg de Bouillé Saint-Paul.

Au carrefour avec la route D160, filez en direction de l'église par la rue du même nom.

! La première église daterait du **XII^{ème} siècle**; l'église actuelle fut reconstruite en **1879-1880**.

Vous rejoignez le parking de départ et le site du château de Bouillé Saint-Paul, rebaptisé Bourg l'Ormeau sous la Révolution.

| | |
|---|---|
|  |  |
| Patrimoine bâti | Point de vue |
|  | |
| Aire de pique-nique | |
|  |  |
| Patrimoine naturel | Traversée de route |